

Se développer

Écrit par Administrator

Jeudi, 27 Mars 2014 10:50 - Mis à jour Jeudi, 10 Avril 2014 12:51



Pour les entreprises qui souhaitent optimiser leurs performances, les chambres de métiers et de l'artisanat proposent une démarche qui consiste à :

- garantir un développement durable
- optimiser les performances
- entrer dans une logique de progrès permanent
- viser l'excellence
- atteindre une certification, si nécessaire

Objectifs

En fin de démarche, le chef d'entreprise doit être en mesure de :

- assurer sa fonction de dirigeant
- piloter son projet d'entreprise
- optimiser le management des ressources humaines
- fiabiliser les processus de l'entreprise
- intégrer la satisfaction-client à l'ensemble des processus
- optimiser la valeur ajoutée
- se comparer aux meilleurs
- intégrer des facteurs d'innovation

Programme

Le programme est animé par des conseillers économiques de la APCMM, préparés et formés pédagogiquement et techniquement.

1. préparation de la force d'entraînement (être moteur du projet) ;
2. conception, planification du projet (construire le projet d'entreprise) ;
3. approche métiers et clients (s'interroger sur son métier et ses clients) ;
4. performance des ressources humaines et gestion des risques (prendre en compte les hommes) ;

Se développer

Écrit par Administrator

Jeudi, 27 Mars 2014 10:50 - Mis à jour Jeudi, 10 Avril 2014 12:51

5. optimisation de la création de valeur (faire davantage avec moins) ;
6. fiabilité des processus (s'assurer de la pertinence de l'organisation) ;
7. recherche de la performance (entrer dans l'amélioration permanente) ;
8. résultats (s'assurer de l'atteinte des objectifs) ;
9. recherche de l'excellence (innover et se comparer).

La démarche alterne une formation collective et un accompagnement individuel de mise en place des actions, en entreprise :

- formation collective : 12 jours (+/- 1 jour)
- accompagnement individuel par un consultant sélectionné selon une procédure spécifique : 12 jours (+/- 1 jour)

La durée totale du programme (formations et conseil) est de 22 à 26 jours répartis sur 18 à 24 mois.

Financement

Différentes sources de financement peuvent être envisagées selon les régions.